

Dynamiques des paysages ruraux et de l’habitat dans le *Saafeen*: l’exemple du village de *Paaki* (Sénégal)

Dinámicas de los paisajes rurales y del hábitat en el *Saafeen*: el ejemplo de la comunidad de *Paaki* (Senegal)

Ismâïla Ciss¹

¹ Investigador en el Laboratorio de Historia, Instituto Fundamental del África Negra, Universidad Cheikh Anta Diop, Dakar, Senegal

Recibido: 23/12/2015

Aceptado: 27/02/2017

Correspondencia: Ismâïla Ciss. BP 206 Ifan, Dakar. Senegal. E-mail: ismaciss@yahoo.fr

© Revista Internacional de Estudios Migratorios. CEMyRI. UAL (España)

Resumé

Introduction: Le présent article est tiré d'un programme de recherche plus vaste qui porte sur l'évolution historique et les dynamiques récentes des terroirs du Saafeen dans le massif de Njas.

Méthodologie: Nous avons combiné deux démarches pour arriver aux résultats que nous présentons ici : la recherche documentaire et les enquêtes de terrain. Sans négliger la littérature écrite, notre démarche s'appuie essentiellement sur les sources et les traditions orales recueillies auprès des agropasteurs après une série d'enquêtes effectuées dans le Saafeen, en particulier dans le village de Paaki.

Résultats: Les matériaux collectés dans le village de Paaki renseignent sur l'évolution du site et l'originalité de la gestion des terroirs ruraux du massif de Njas par les populations locales. Autrefois très convoité par les royaumes environnants et le colonisateur, le pays Saafeen est aujourd'hui fortement menacé par l'urbanisation qui se développe à partir de trois fronts: Dakar, Mbour et Thiès.

Discussion: Les stratégies de préservation des terroirs locaux et/ou d'adaptation aux agressions du monde extérieur trouvent leur originalité dans la valorisation de la culture locale.

Mots clés: Njas, Paaki, paysage rural, migration, urbanisation

Abstract

Introduction: The present article is part of a broader research program which concerns the historic evolution and the recent dynamics of the countries of the region of Njas.

Method: We combined two steps to arrive at the results which we present here: the document retrieval and the inquiries of ground. Without neglecting the written literature, our approach leans essentially on sources and oral traditions collected with agropasteurs after a series of inquiries made in Saafeen country, the village of Paaki.

Results: Materials collected in the village of Paaki inform about the evolution of the site and the originality of the management of the rural countries by the local populations. Formerly very desired by the surrounding kingdoms and the colonizer, the Saafeen country is strongly threatened by the urbanization which develops from three fronts: Dakar, Mbour and Thiès.

Discussion: The strategies of conservation of the local countries and/or the adaptation to the aggressions of the surrounding cities find their originality in the valuation of the local culture.

Keywords: Njas, Paaki, rural area, migration, urbanization

Resumen

Introducción: El presente artículo forma parte de un programa de investigación más amplio cuyo objeto de estudio es la evolución histórica y las dinámicas recientes de la comarca del Saafeen en el macizo de Njas.

Método: Se han combinado dos planteamientos para llegar a los resultados que se presentan: la búsqueda documental y el trabajo de campo. Sin descuidar la literatura escrita, nuestro enfoque se apoya esencialmente en las fuentes y las tradiciones orales recogidas de los agro-pastores a través de una serie de encuestas efectuadas en el Saafeen, en particular en el pueblo de Paaki.

Resultados: Los materiales compilados en el pueblo de Paaki ponen de relieve la evolución del lugar y la originalidad de la gestión de estos terruños rurales del macizo de Njas por parte de la población local. En otro tiempo muy ansiado por los reinos cercanos y el colonizador, el área Saafeen está hoy en día fuertemente amenazada por la urbanización que se desarrolla a partir de tres frentes: Dakar, Mbour y Thiès.

Discusión: Las estrategias de preservación de los espacios rurales y/o de adaptación a las agresiones del mundo exterior encuentran su originalidad en la puesta en valor de la cultura local.

Palabras Clave: Njas, Paaki, paisaje rural, migración, urbanización

1. Introduction

Cette contribution à l'histoire rurale est centrée sur *Paaki*¹, une localité située au cœur du massif montagneux que les *Saafi* appellent *tanngocij kur Saafi*,² à mi-chemin entre les villes de Dakar et Mbour, à un kilomètre du côté nord de la route nationale I en partant de Dakar. Du point de vue administratif, *Paaki* qui est inclus dans le département de Mbour, forme la frontière sud-ouest dudit département avec celui de Thiès. Il est le village tampon entre les sous-préfectures de Nguékhokh (département de Mbour) et de Pout (département de Thiès) et aussi entre les communautés rurales de *Njas* et de *Kër Musa*.³ Il est constitué de neuf (09) *kahan*, (unités résidentielles) inclus dans l'actuelle commune de *Njas* qui englobe 17 villages. Sur le plan démographique, *Paaki* a toujours été moins peuplé que ses voisins immédiats: *Buuhu* et *Toglu*.⁴ Le recensement administratif effectué en 2001 par le Conseil rural d'alors évalue sa population à 1274 habitants, contre 2254 pour *Buuhu*, 2538 pour *Toglu*. *Paaki* dispose pourtant d'un espace agricole vaste, peut-être même plus vaste que les terroirs de *Buuhu*, *Toglu*, *Mburuh*, *Wolsuwaay*, *Holpa*, *Ganduun* et *Daga*.⁵

2. Méthodologie

Sans négliger la littérature écrite, notre démarche s'appuie essentiellement sur les sources et les traditions orales recueillies auprès des agropasteurs après une série d'enquêtes effectuées dans le *Saafeen*, en particulier dans le village de *Paaki*. Le travail de recherche s'est opéré en explorant les axes suivants:

a) La recherche documentaire. Elle a consisté à exploiter la documentation scientifique disponible sur les groupes *seereer* (ouvrages, thèses et mémoires, journaux, revues, cartes historiques, cartes géographiques, archives nationales, archives privées, etc.). Ce

¹ Les termes *saafi* qui renvoient aux toponymes sont transcrits avec l'orthographe officielle *saafi* en français. Voir pages 33-34.

² Il s'agit du massif de *Njas* et des "montagnes" du *Joobaas* appelés *tanngo* en *saafi*.

³ Ces deux communautés rurales érigées en 1972 ont acquis le statut de communes avec la réforme administrative de 2014 consacrée par "l'Acte III" de la Décentralisation.

⁴ *Toglu* serait fondé vers le XI^e siècle par les *Seereer Saafi*. Viennent ensuite s'y installer des *Wolofs* du *Bawol* à la faveur de la culture de l'arachide encouragée par l'Administration coloniale. La coexistence difficile entre les deux communautés a donné naissance à deux villages: *Toglu seereer* et *Toglu wolof*. Vers les années soixante, les *Wolofs* ont déplacé les habitations près de la route Nationale I, à côté du hameau aménagé par quelques *Seereer* de *Tóglú* et *Mburuh Wólsuwaay* autour du fromager (Bentégné) dit *Waagaan* qui servait de "halt" (garage) pour débarquer ou embarquer les voyageurs résidant dans les deux villages; d'où le toponyme "Garage Bentégné". Les *Wolofs* ont conservé le toponyme *Togluwolof* et non "Garage Bentégné" inscrit sur les panneaux de la route nationale I, à l'entrée du village.

⁵ Le village de *Ganduul* est appelé *Ganduun* par les *Saafi*. *Daga* est aussi connu sous le toponyme *Daga Jalaaw*. On parle ainsi de *Tubañ Jalaaw* et de *Daga Jalaaw* qui auraient formé, jusqu'au XVII^e siècle, la même entité villageoise.

travail nous parut important, car il a été une source d'enrichissement et de diversification des données historiques et géographiques, mais également un approfondissement de l'interprétation de l'histoire sur la base de vues plus larges, plus complètes sur la réalité sociale.

b) Les enquêtes de terrain. Cette étape nous a permis de saisir, à travers une étude empirique, les réalités profondes de notre champ d'étude. Elle s'est faite sur la base d'une méthodologie mixte, combinant les méthodes qualitative et quantitative qui, loin de s'exclure, se complètent. Ce choix méthodologique nous a amené à « trianguler » les outils de collectes, en utilisant les techniques suivantes:

- Un questionnaire soumis à la population cible pour quantifier plusieurs données et procéder aux analyses et/ou aux corrélations possibles.

- La technique d'entretien semi directif pour donner à nos informateurs une certaine liberté à travers une liste de thèmes à aborder (les questions ont été présentées librement)⁶.

- L'observation qui est un mode d'investigation directe pouvant renseigner sur le cadre d'étude (sites historiques, lieux de mémoires, activités agricoles et/ou industrielles) mais également sur la population cible.

c) La restitution des résultats de recherche qui consiste à traiter les informations recueillies, en respectant l'ordre suivant: le recoupement des sources, l'analyse et synthèse des données et la mise en forme et élaboration du texte. Cette phase finale de notre travail de recherche a abouti à des résultats qui font découvrir une ruralité aux multiples facettes, à travers les mythes et les toponymes qui informent sur la dynamique de l'espace agricole.⁷ Nous avons pu comprendre, de manière plus claire, la manière dont les paysans de *Paaki* ont archivé leur histoire depuis leur implantation dans cette

⁶ Nous n'avons pas jugé nécessaire d'utiliser le focus groupe pour éviter de créer des débats autour de questions sensibles, relatives par exemple aux conflits fonciers, au bannissement de certains membres de la communauté villageoise, etc.

⁷ Jean Boulègue a écrit un article inédit malheureusement non publié et intitulé: *Les toponymes et leurs étymologies. L'exemple du Quercy*. L'auteur montre dans son analyse l'importance de la toponymie dans le champ des sources orales, mais aussi les difficultés liées à l'exploitation de cette source. Aussi écrit-il: "Le toponyme lui-même est un des meilleurs exemples de forme figée capable de résister à l'usure du temps. Sa phonétique, certes, peut s'altérer plus ou moins, mais généralement pas au point de décourager le linguiste. Et le décalage qui s'opère ainsi, même s'il fait perdre au mot sa signification, ne constitue pas un handicap à sa transmission. Beaucoup de toponymes survivent, comme des buttes-témoins, à l'abandon de la langue dont ils dérivent. Ainsi trouve-t-on en France des toponymes celtes, voire préceltiques. De même, dans le sud du Sénégal et le nord de la Guinée-Bissau, des toponymes baynunk ont été identifiés dans des régions où cette langue a disparu depuis plusieurs siècles". Pour l'auteur, "les toponymes constituent un répertoire territorialisé, un codage de l'espace, et notamment, pour les lieux-dits, les terroirs. Ils s'inscrivent donc dans des structures de longue durée. Le rapport à l'histoire transite alors par la géographie".

niche écologique qu'elles ont su transformer, pour répondre aux exigences d'une économie agropastorale en constante mutation.

3. Résultats

Paaki est un petit village qui fait partie du *Saafeen*, un espace habité par une fraction de la communauté ethnique *seereer* implantée dans le centre ouest et sur le littoral atlantique du Sénégal. Ancien hameau situé au cœur du massif de *Njas*, *Paaki* est aujourd'hui devenu un village d'environ 2000 âmes dont les activités se diversifient, du fait de l'influence grandissante de la ville sur la vie économique du terroir *Saafeen*. Cette tendance n'est pas nouvelle. Elle est le résultat d'un processus de transformation qu'on ne peut comprendre correctement sans une étude sur la longue durée de cette partie du territoire *seereer* réputé pour ses conditions naturelles exceptionnellement favorables aux activités agropastorales. Comme partout ailleurs dans le *Saafeen*, *Paaki* a historiquement présenté un enjeu économique pour les pouvoirs du *Kajoor* et du *Bawol* et pour le colonisateur français. Les transformations économiques impulsées par l'économie marchande se sont accélérées depuis l'introduction de la culture de l'arachide et des cultures de plantations. Elles ont contribué à la reconfiguration du paysage rural qui a subi des mutations importantes, faisant du *Saafeen* une banlieue de plus en plus proche de Dakar, la capitale du Sénégal. Aujourd'hui, le projet de réalisation de l'aéroport international Blaise Diagne a suscité un regain d'intérêt pour la zone dont le terroir de *Paaki* constitue un maillon important.

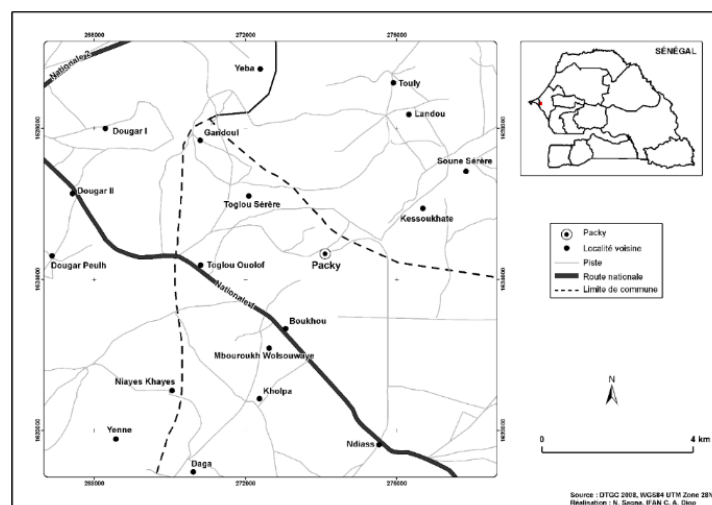


Figure 1. Paaki et les localités voisines

3.1 Le site de Paaki: une niche écologique

Initialement prévu à *Kër Masaar*, le futur aéroport international Blaise Diagne est finalement érigé dans l'ancienne communauté rurale de *Njas* devenue commune depuis la réforme administrative de 2014.⁸

Le site choisi est un plateau dont une partie, soit 1860 ha, a été transformée en forêt classée depuis 1939. On est frappé par le caractère accidenté du relief, par l'humanisation assez poussée de l'espace, avec ses nombreux vergers de manguiers, ses jardins potagers qui attestent du dynamisme des paysans *saafi*. *Paaki* symbolise ce paysage pittoresque. Le village est niché dans un espace géographique qui contraste avec les vastes étendues de terre sablonneuses (*joor*) du *Kajoor* et du *Bawol*. L'environnement naturel est aujourd'hui dégradé, mais les traditions orales du *Saafee* reconnaissent qu'il a été jadis très verdoyant.

La niche était autrefois drainée par trois cours d'eau (*huluḅ*) appelés respectivement *Buraake*⁹, *Pancoor* et *Huluḅ kunda*, alimentés par les eaux de ruissellement issues des sommets du massif de *Njas* et de la falaise de Thiès. La zone était aussi maillée par de nombreuses mares temporaires appelées *laah* en *saafi*.¹⁰ Les populations racontent que jusqu'aux années 60, l'abondance des pluies et le fort taux de rétention du sol en eau d'infiltration avaient renforcé le volume de la nappe phréatique qu'on pouvait atteindre après seulement 4 à 10 mètres de fonçage. La pluviométrie, parfois abondante, avait créé les conditions d'une vie végétale assez diversifiée. Les différents compartiments du massif étaient envahis, en hauteur, sur les surfaces latéritiques, par une brousse caractérisée par l'omniprésence des hautes graminées comme le *kaawa* (*Pobeguinea arrecta*), le *caaBes* (*Andropogon gayanus*), le *kisa* (*Euphorbia balsamifera*), le *Siini* (*Sesbania* spp.) des herbacées comme le *huut* (*Cassia tora*), le *toho sel* (*Pennisetum villosum*), le *njaaBoy* (*Eragrostis tremula*), le *ngok* (*Dactyloctenium aegyptium*) des espèces ligneuses comme le *ngaawal* (*Ipomaea assarifolia*), le *ngasuuB* (*Leptadenia hastata*), des arbustes à épineux comme le *ñalkok* (*Acacia ataxacanta*), le *ngiic* (*Ziziphus mauritania*), et d'autres espèces représentées par le *mbaaña* (*Boscia senegalensis*), le *laaBoniiB* (*Sesamum alatum*), le *soon* (*Grevia bicolor*), le *siqif* (*Uvaria chamea*), le *caacisoon* (*Grevia flavescens*), le *nohha* (*Annona*

⁸ L'aéroport se situe entre la nouvelle commune de *Njas* au sud, et les villages de *Kacalik*, *Kesohaat* et *Mbaadaa* au nord, *Kireen* et *Caambooh* à l'est, *Buuhu* à l'ouest et *Paaki* au nord-ouest.

⁹ Ce cours d'eau est aussi appelé *Ñaay tiir* (forêt de palmiers à huile) par les *Wolofs*.

¹⁰ Les plus célèbres mares du village sont appelées, au niveau local, *laah kuus*, *laah nar*, *laah kuur*, *laah dung-dung*. Elles sont toutes situées sur les hauteurs du plateau qui ceinture le village.

senegalensis), etc. Au milieu de ce foisonnement d'espèces diversifiées, émergeaient quelques strates arborescentes, par exemple le *njumb* (*Adansonia digitata*), le *nar* (*Cordyla pinnata*), le *kaqeed* (*Tamarindu sindica*). Plus imposantes par la taille, leurs silhouettes étaient facilement observables, au loin, dans le plateau.

Mais la structure architecturale du massif de *Njas* ne se résume pas à ce relief accidenté occupé, en surface, par des sols latéritiques dont la couleur rouge-ocre est le résultat du démantèlement des roches ferrallitiques. Le plateau ceinturant le village de *Paaki* est charcuté par trois couloirs dépressionnaires qui se présentent sous forme de couloirs connus sous les toponymes de *Nooda*, *Hura* et *Waas Nanga*.¹¹ Ces couloirs drainent les eaux de pluies du sommet du plateau et des buttes, pour arroser la plaine occupée en surface par des sols argileux et humides (*loos*) ou sablonneux (*beeñ*).

On est frappé par les contrastes physiques du relief où poussaient jadis, sur ses parties vallonnées, des espèces végétales diversifiées. Le tapis herbacé y était partout florissant, surtout durant la saison pluvieuse. Les arbustes étaient aussi nombreux, formant, par endroits, des bosquets touffus envahis par des lianes (*haluur*), végétaux dont les tiges, souvent profondément lignifiées et épaisses, s'enlaçaient les unes aux autres, embrassant les troncs et les branches des arbres ou s'y accrochant par des vrilles, des épines, des racines-crampons montant à l'assaut de la voute des arbres (Marchad, 1975). Sébire (1891) donne l'exemple du *mad* dont il fait cette belle description: "le 'mada', liane qui produit la deuxième qualité de caoutchouc, court d'un arbre à l'autre, formant de beaux berceaux de verdure émaillés de fleurs blanches à l'odeur de jasmin".

La strate arborescente était plus variée, comparativement à celle observée sur les hauteurs du massif. Les espèces les plus fréquentes étaient:

“le lool (*Balanites aegyptiaca*), le ndoonga (*Morus mesozygia*),
le hum (*Detarium senegalense*), le ndun (*Ficus gnaphalocarpa*),
le nar (*Cordyla pinnata*), le mbeleñ (*Ficus itéophylla*), le mbaqdaq
(*Ficus platiphylla*), le njumb (*Adansonia digitata*), le su' (*Cordia
senegalensis*), le mbiiq (*Sclerocarya birrea*), le fis (*Aphania*

¹¹ *Nooda* signifie, dans le parler *saafi*, la profondeur tout comme *hur* qui peut être assimilé à une gorge. Quant au toponyme *Waas Nanga*, il signifie littéralement le "chemin du boa ou du python". Ce chemin est situé sur le rebord nord-ouest du plateau qui surplombe la vallée de *Paaki*. On pouvait y observer ses traces ou même l'apercevoir à certaines heures de la journée. *Waas Nanga* était un endroit craint par les populations qui évitaient de s'y aventurer, pour ne pas rencontrer cet animal considéré comme une créature démoniaque.

senegalensis), le yif (*Parkia biglobosa*), le kih (*Elaeis guineensis*), le ngaan (*Celtis integrifolia*).” (Idy Diouf)¹²

L’enchevêtrement de ces formations végétales avait donné à la niche écologique de *Paaki* l’aspect d’un espace broussailleux, repère d’une faune diversifiée. Le rugissement du lion (*muuma*), le ricanement de l’hyène (*ngumu*), le cri du chacal (*baakob*) ou du chat tigre (*njaapaan*) ou encore le barrissement de l’éléphant (*cooh*), sortis des profondeurs de la forêt, avaient fini par s’imposer comme une réalité de l’univers nocturne du milieu. Mais la faune ne se réduisait pas à ces espèces quadrupèdes. Les traditions orales insistent sur l’existence d’une population de grands reptiles très dangereux. Animaux amphibies, les crocodiles étaient difficilement repérables, sauf à certaines heures de la journée où on pouvait les voir se prélasser sur les rivages des étangs d’eau, leur milieu naturel. Plus nombreux étaient les serpents (*iiñ*) comme le python (*naange*), la vipère (*mbabug*) le mamba noir (*ngong*), la couleuvre (*mbalo*). Leurs gîtes étaient localisables dans les grottes où ils se terraient des heures, voire des jours, avant de profiter de l’air libre à la recherche de proies pour assouvir leur faim.

Pullulaient aussi, dans cette niche écologique, une multitude de petits animaux carnivores et granivores, des reptiles de toutes espèces, des rongeurs, de petits mammifères, des insectes de tout genre. Les plus connus étaient les singes (*paani*), les biches (*caar*), les lapins (*cis*), les rats palmistes (*njulañ*), les rats fouisseurs (*jaad*), les renards du sable (*yaak*) les porcs-épics (*caase*), les hérissons (*goyf*), les scorpions (*ndangal*), les oiseaux (*sel*), les abeilles (*kuum*), les mouches (*caafu*), les fourmis (*ñiiñoh*), etc. Toute cette faune jouait un rôle important dans l’équilibre de l’écosystème, et surtout dans la reproduction du biotope, tant qu’elle était encore peu exposée à l’action prédatrice de l’homme. Il n’est pas facile de déterminer, avec exactitude, les origines du peuplement du terroir de *Paaki*, une des localités les plus mythiques du *Saafeen*.

3.2 Récits et mythes de fondation du village

Il est difficile de dater avec exactitude la fondation de *Paaki*. Village ancien de plusieurs siècles, *Paaki* a été fondé par les *Saafi*, une composante du groupe *seereer*

¹² Idy Diouf: Entretien à *Paaki* (21 -12- 2013).

établi sur une partie du centre-ouest du Sénégal, dans les régions traditionnelles du *Sinig*, du *Saalum*, du *Bawol* et du *Kajoor*.¹³ Mais les *Saafi* ne sont pas, selon nos informateurs, les premiers à s'établir dans la zone dont les *Soose* seraient les plus anciens occupants connus. Les traces de ce peuplement protohistorique seraient repérables dans deux sites. Le premier se trouverait à *Jangin*¹⁴ un lieu-dit où on peut observer les vestiges d'un puits ancien au sujet duquel l'actuel chef du village donne des informations assez précises:

“Les anciens nous parlaient souvent d'un puits creusé par les Soose et que les Saafi appellent Naac-soose. Les Soose ont percé une pierre avant d'atteindre la nappe située à moins de 10 mètres. La pierre a été perforée d'une façon incroyable, et on se demande avec quels moyens ils ont pu faire un tel travail.” (Ibrahima Faye)¹⁵



Figure 2. Naacsoose

Source: Moussa Dione (20-10-2014).

Le second site est appelé *KaBa*. Il est localisé au pied du plateau gréseux connu sous le toponyme de *Bopuk*. La présence *soose* y serait attestée par les débris de poterie, dans un rayon qui s'étend, du côté ouest et sud-ouest, jusqu'aux villages de *Toglu*, *Buuhu* et *Mburuh Wolsuwaay*.¹⁶

¹³ Le *Sinig* englobe, pour l'essentiel, la région administrative de Fatick, le *Saalum* celles de Kaolack et de Kaffrine, le *Bawol* celle de Diourbel et une partie de la région de Thiès.

¹⁴ *Jangin* est le toponyme qui désigne le baobab au pied de la colline boisée qui sépare *Paaki* et *Njas*.

¹⁵ Ibrahima Faye: Entretien à *Paaki* (23-12-2013).

¹⁶ Alioune Dione: Entretien à Dakar (10-07- 2013).



Figure 3. Débris de poterie recueillis à KaFa par Alioune Dione et déposés au laboratoire d'archéologie de l'IFAN/CAD

Source: Laboratoire d'Archéologie de IFAN/ CAD.

Si l'antériorité de la présence *soose* ne fait aucun doute pour nos informateurs, l'origine des premiers groupes claniques et familiaux *saafi* ayant occupé le site de *Paaki* pose des difficultés d'interprétation. Deux versions sont avancées pour expliquer la genèse du peuplement.

La première version insiste sur les processus migratoires *seereer* amorcés vers le XI^e siècle, à partir de la vallée du fleuve Sénégal, consécutivement à l'avancée de l'islam, aux surcharges démographiques et à la péjoration climatique que connut à l'époque le *Tekrur*. Les différents groupes matriclaniques auraient d'abord séjourné à *Mpal* et à *Raw* dans le *Waalo*, puis au *Jolof* qu'ils auraient quitté pour se diriger vers le *Kajoor* et le *Bawol* occidental. Ils se seraient installés entre les localités actuelles de *Kër Madaro* et de *Kër Ibra Niane*.

Le séjour des *Saafi* dans le *Bawol* semble avoir marqué la mémoire collective des habitants de *Paaki*. Le site présentait des conditions idéales à l'exercice de leurs activités agropastorales. Le terme *Fileen*, synonyme de "paradis terrestre" symboliserait cette époque de prospérité.¹⁷ *Fileen* aurait pu constituer l'étape terminale d'une longue migration marquée par de nombreux conflits avec les groupes *wolof* du *Bawol*. C'est la récurrence de ces conflits qui aurait encore poussé les populations à se déplacer plus au sud et à l'ouest, pour s'installer dans le plateau du *JooBaas* et dans le massif de *Njas*.

Les récits sont incapables de donner des détails précis sur la date de fondation de *Paaki*, mais ils fournissent des informations intéressantes sur les lignées matriclaniques

¹⁷ Nous avons fait un séjour à *Kër Ibra Niane*, un village situé entre Thiès et Khombole. Nous avons été surpris de voir inscrit sur le portail d'une maison, le mot *Fileen*. Son propriétaire nous a affirmé que la zone où est implanté le village est appelée *Fileen*, pour bien montrer la richesse de cet espace autrefois réputé l'exubérance de sa végétation, les grandes quantités de mil et de coton produit par ses habitants. *Fileen* pourrait être comparé au "Jardin d'Eden" dont parle la Bible.

qui auraient créé le village et ceux de *Buuhu*, *Mburuh Wolsuwaay* et *Toglu*. Selon Alioune Dione, les fondateurs de *Paaki* se nommaient *Njeer* et *Pac*, le premier étant l'oncle du second. Ils appartenaient à la lignée utérine *caages* faisant partie des migrants venus de *Fileen*, sous la conduite de *Maadonga*, chef des *Laha* fondateurs du village de *Buuhu*.¹⁸ Installés d'abord à *Buuhu*, avec les autres chefs *laha*, *ndiindid*, *yokaam* et *leemu*, ils se déplacèrent pour s'établir sur la partie occidentale du village, précisément les terres argileuses et humides (*loos*) qu'ils défrichèrent en compagnie de leur sœur *Maak*. On trouvait sur ces terres riches et fertiles, un peuplement dense de *kih* (palmiers à huile). Le toponyme *Paaki* renverrait à la richesse de ce milieu en palmiers à huile (*Paakih*)¹⁹ dont les populations avaient l'habitude de "casser" les fruits (*pookohkih*). *Pookohkih* ou *Paakih* auraient donné, par déformation, *Paaki*. Les *caages* auraient été rejoints, plus tard, par les *laha* dont le chef *Caaca* et son frère *Mbiicu* défrichèrent la forêt située au nord-est du plateau devenu la frontière entre le nouveau village de *Paaki* et celui de *Buuhu*.²⁰ Ensuite se seraient installés les *yokaam*, les *joofa/leemu* et les *saafi*.

La deuxième version défendue par Idy Diouf s'appuie sur le mythe *Hangel-Jamboon*. Les fondateurs de *Paaki* feraient partie des rescapés de la "barque mythique", (le *paket*) à bord de laquelle étaient embarqués, depuis le Niger, les *Joola* et les *Seereer*. Ce long voyage les aurait au Sénégal. Égarée au cours de leur séjour dans la vallée du fleuve, *Jamboon* aurait été retrouvée par un berger *pël* du nom de *BuukarMaasiin* qui l'aurait remise à sa sœur *Hangel*. En guise de reconnaissance, *Jamboon* lui aurait donné comme épouse sa fille aînée *Ndew*. De ce mariage, seraient nés quatre garçons (*Geraan*, *Niido*, *Gaan*, *Lambaan*) et une fille (*Mbayam*). Les deux sœurs *Hangel* et *Jamboon* auraient continué leur "aventure", en remontant le fleuve Sénégal puis le fleuve Casamance. Elles auraient ensuite pris la mer pour se diriger vers le nord avant d'être surprises par une violente tempête qui brisa leur pirogue (le *paket*) en deux morceaux. Notre informateur précise:

"Emportées par des courants opposés, chacune d'elle s'accrocha à un morceau du *paket*, l'un dérivant vers le sud et l'autre vers le nord. Au sud, *Hangel* échoua en Casamance où elle donna

¹⁸ Selon Alioune Dione, *Maadonga* est composé de deux termes : *Maad* qui signifie, généreux et *Ngaan* qui est un prénom. *Maadonga* serait le fils de *Ngaan*, décédé à *Fileen*. C'est ce dernier qui, après consultation des génies, aurait, avant sa mort, donné l'ordre à son fils de partir vers l'Ouest et s'installer dans l'actuel site de *Buuhu*.

¹⁹ *Pookohkih* peut être traduit comme l'activité consistant à casser les fruits de palmiers à huile, tandis que *Paakih* signifie, en *saafi*, une palmeraie.

²⁰ Ce plateau porte aujourd'hui le toponyme *Caaca Mbiicu*.

naissance au groupe joola, alors que Jamboon avait été entraînée avec l'autre morceau jusqu'aux rivages de la mer entre Yeen et Senndu. C'est ce morceau du 'paket' qui a donné le toponyme Paaki." (Idy Diouf)²¹

La traite des esclaves a joué un rôle non négligeable dans le peuplement du *Saafeen*. Les guerres qui minaient les États *ceddo* du *Kajoor*, du *Bawol* et dans une moindre mesure celui du *Sinig*, créèrent une insécurité endémique qui contraignit certains paysans à émigrer vers d'autres horizons, espérant y trouver une atmosphère de paix. Comme les esclaves fugitifs, certains migrants choisirent de s'installer dans le terroir *Saafeen*. Les récits oraux fournissent des informations assez précises sur ces déplacements qui se seraient intensifiés du XVIII^e au XIX^e siècle. Á *Paaki*, plusieurs toponymes informent sur ces mouvements qui donnèrent naissance à des *kahan* (unités résidentielles) généralement implantés à la périphérie du village. Certains ont disparu, mais les traditions orales fournissent des indications précises sur leurs emplacements et les toponymes pour les désigner. C'est le cas de celui appelé *Nduufaj siñiica*, (la brousse aux *Siiñi*) situé au cœur de la brousse où eut lieu une bataille opposant, au début du XIX^e siècle, un détachement des *Ceddo* (les *Siiñi*) du *Kajoor* aux habitants des hameaux de *Toglu*, *Paaki* et *Raandu*. Les affrontements auraient causé, chez les envahisseurs, des morts au point de polluer la mare *laah nar* située sur le plateau qui surplombe les trois villages.



Figure 4. Nduufaj siñiica

Source: Moussa Dione

²¹ Idy Diouf: Entretien à *Paaki* (21-12-2013). Idy Diouf cite quelques toponymes qui se retrouvent à la fois dans le village de *Paaki* et dans le *Fooñi* en Basse Casamance. C'est le cas de *Njoke Sil*, (l'un des espaces les plus ombragés du village) qui rappellerait le Thionk Essil du pays *joola*.

3.3 Les limites instables du terroir agricole

Historiquement, les limites extrêmes du village de *Paaki* s'étendaient au moins sur plus de 10 km². Mais le terroir a connu des modifications au fil des années. Plusieurs facteurs ont contribué à cette évolution. Le plus important est l'exogamie qui a donné naissance à des échanges matrimoniaux très fréquents avec les villages voisins (*Buuhu*, *Toglu*, *Mburuh Wolsuwaay*, *Kacalik*, *Raandu*, etc.). Grâce à ces échanges, des femmes nées à *Paaki* ont migré dans ces villages voisins. Inversement, des femmes de ces localités ont été prises comme épouses à *Paaki*. Ces pratiques matrimoniales avaient introduit une nouvelle dynamique dans la gestion foncière se traduisant par la délocalisation du siège de l'autorité matriclanique. Sur la base de ce système d'héritage axé sur le matrilineage, les enfants directs ou leurs descendants héritèrent des terres du « droit de feu » dévolu à leurs lignées matrilineaires. Ainsi des patrimoines fonciers faisant originellement partie du terroir de *Paaki* ont été intégrés dans les villages voisins ou, dans certains cas, pour réparation d'un préjudice causé par une lignée à une autre. Ce processus a abouti à une restructuration du terroir dont les limites sont matérialisées par l'extension des surfaces cultivables et des réserves sylvopastorales. Aussi comprend-on mieux pourquoi nos informateurs situent les limites originelles du terroir de *Paaki* dans les limites actuelles de *Mburuh*, *Kacalik*, *Raandu* et *Toglu* qui ont amputé, puis intégré une partie de son espace agricole. Inversement, ces villages ont cédé des parties de leurs terroirs à *Paaki*. Le tableau ci-après renseigne sur l'extension actuelle du terroir qui correspond aux surfaces mises en valeur et aux espaces traditionnellement réservés aux pâturages. Il donne aussi une idée sur le mode traditionnel d'occupation de l'espace.

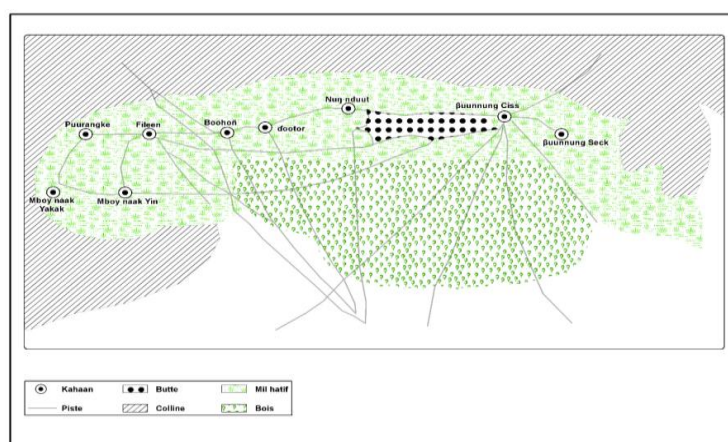


Figure 5. Schéma du terroir actuel de Paaki

Source: Ismaïla CISS (2001).

3.4 Modes traditionnels d'accès au foncier

Daouda Thiao (1991) a analysé la gestion de l'espace *seereer* dans son étude consacrée au terroir de *Kisaan* formant la zone tampon entre le *Saafeen* et le *Joobaas*. Son analyse est sociologiquement intéressante, parce qu'elle montre que l'habitat *saafi* ne se réduit pas à la seule dimension sociale. Il traduit également une réalité foncière parce que le *kahan* naissait toujours d'un ancêtre fondateur qui était, soit titulaire du "droit de feu", soit du "droit de hache" (Thiao, 1991: 56). Il regroupait plusieurs ménages formés des frères, cousins, neveux et fils du *hed kahan*, chef de l'unité résidentielle. Les différents *kahan* constituant la communauté du village n'étaient pas groupés dans un même domaine foncier. Ils étaient plutôt dispersés sur les terres gérées par des chefs de lignage titulaires du "droit de feu" (*hed merey* ou *lamand*) qui pouvaient eux-mêmes les mettre en valeur. Dans le cas où ils ne les exploitaient pas entièrement, ils en affectaient une partie à d'autres lignées nouvellement installées. Ces dernières défrichaient les surfaces qui leur étaient nécessaires pour y faire valoir le "droit de hache" (*hed'yohon*).

À *Paaki*, les lignées *caages*, *laha*, *joofa-leemu* et *saafi* étaient les principaux titulaires du "droit de feu", les gardiens et gérants des domaines fonciers, parce que plus anciennement installées dans le village. Les autres, c'est-à-dire les *yokaam* et les *daaya* venus les rejoindre plus tardivement, étaient les titulaires du "droit de hache". Les rapports entre ces lignées étaient régis par des règles qui obligeaient les titulaires du "droit de hache" à s'acquitter d'une coutume (*faayin*), sorte de redevance symbolique en nature (souvent une vache) versée au titulaire du "droit de feu", pour reconnaissance des services rendus. Il donnait droit au défricheur réel d'être l'usufruitier de la terre, sans courir le risque d'une expulsion ou d'une aliénation de sa parcelle. Ibrahima Faye, actuel chef du village, affirme qu'au début de leur implantation, les segments familiaux issus des matriclans vivaient chacun dans le domaine foncier effectivement défriché et mis en valeur par leurs membres. Il précise:

“Chaque chef de famille venait avec ses neveux et s'installait dans un espace déterminé. Les concessions de *Paaki* sont ainsi constituées. Quand quelqu'un s'installait quelque part, il faisait venir son neveu pour préparer sa succession, car à l'époque, c'était le neveu ou le frère utérin qui héritait le plus souvent de son oncle maternel. Le système d'héritage se faisait

exceptionnellement à l'intérieur de la lignée patrilinéaire, lorsque ceux qui avaient mis le feu (*hed merey*) ou défriché les terres (*hed yohon*) étaient accompagnés, au moment de leur installation, de leurs femmes et /ou leurs fils.” (Ibrahima Faye)

Le système d'héritage a donné deux formes de tenure foncière. Les *merey ndaamu* gérés ou exploités par les chefs de lignages matrilineaires et les *merey paamu* des chefs de lignages patrilinéaires.

Table 1. Gérants des merey ndaamu / paamu

<i>Gérants des merey ndaamu (droit de feu)</i>	<i>Gérants des merey paamu (droit de hache)</i>
Laha	Yokaam
Leemu/ Joofa	Ndiindif
Caages	Yaandol
Saafi	

Si l'antériorité de l'implantation des “titulaires du droit de feu” (*hed merey*) peut être interprétée comme une forme de hiérarchisation sociale entre matriclans “ainés” et matriclans “cadets”, elle ne signifie pas une domination sociale et économique. Les *hed merey* n'exerçaient ni un pouvoir politique, ni un pouvoir économique sur les *hed yohon*. Une fois versée la redevance symbolique qui impliquait un contrat tacite entre les parties, le droit d'exploitation (usufruit) ne se perdait qu'à la mort de l'un des contractants. Dans un tel cas, il était aussitôt renouvelé par l'héritier légitime du défunt.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la fonction de *lamand* (*hed merey*) ne se confondait pas forcément avec celle politique de chef de village instituée par le pouvoir colonial français, à partir du XIX^e siècle dans le Saafeen.²² Le “lamanat” était une charge domaniale dont les modalités d'exercice étaient bien définies par le droit local. Le *lamand* était davantage gérant que propriétaire du domaine foncier mis à feu par ses ancêtres. Il se chargeait de l'affectation des terres de sa lignée matrilineaire aux

²² Lassy Ciss affirme que *Paaki* a connu 5 chefs de village depuis la création de ce poste par l'administration coloniale dans la seconde moitié du XIX^e siècle, lorsque les *Seereer* du Saafeen et du *Joobaas* déposèrent les armes suite à la bataille du *Joobaas* en 1891. Le premier chef de village, nous confie-t-il, s'appelait Geej Faye. Il fut remplacé à sa mort par Ngone Thiome Ciss. À la mort de ce dernier, Ndama Faye prit la relève. Le successeur de Ndama Faye fut son fils Njogou qui a été remplacé par Ibrahima Faye, actuel chef de village.

nouveaux venus qui en faisaient la demande. Il gérait aussi ses biens collectifs, en particulier le troupeau constitué à partir du *faayin*, c'est-à-dire la dot de ses sœurs ou de ses nièces. Son pouvoir transcendait les frontières restreintes de sa localité de résidence et s'exerçait sur les membres de sa lignée vivant dans d'autres localités. Précisons qu'à *Paaki*, la notion de *kahan paamu* est apparue assez tardivement, puisqu'en pays *seereer*, comme nous l'avons déjà souligné, le matriarcat a longtemps primé sur le patriarcat dans le mode de transmission des droits fonciers. Les fils (*kubu paamu*) n'ont eu droit à la succession de leurs pères qu'à l'extinction des lignées matrilineaires de ces derniers. Cela a été le cas de *Mboynaak Yin*, *Nung nduut* et *dootor*, des *kahan* qui, en l'absence d'héritiers légitimes au sein des lignées utérines de leurs fondateurs, ont fini par tomber entre les mains des héritiers des lignées agnatiques (*kubu paamu*), passant ainsi du statut de *kahan ndaamu* (succession matrilineaire) à celui de *kahan paamu* (succession patrilinéaire).

Table 2. Kahan ndaamu / fondateurs

<i>Kahan ndaamu</i>	Fondateurs
<i>Mboynaak yakak</i> <i>βuunung</i> <i>Fileen</i> <i>Boohoñ</i> <i>Punauke</i>	<i>Joofa / Leemu</i> <i>Laha</i> <i>Yokaam</i> <i>Leemu</i> <i>Joofa / Leemu</i>

Table 3. Kahan paamu / fondateurs

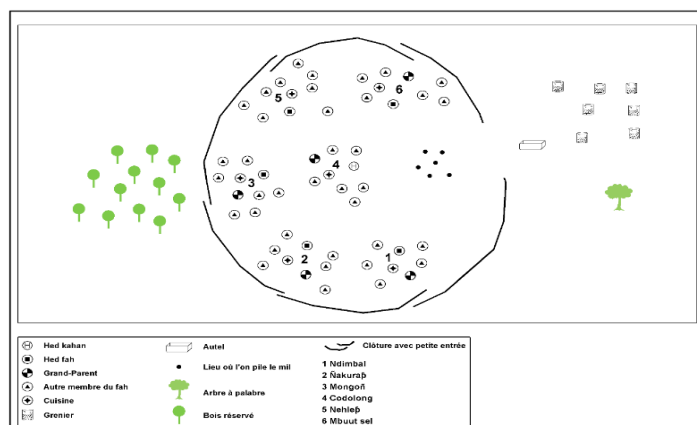
<i>Kahan paamu</i>	Fondateurs
<i>Mboynaak Yinn</i> <i>Nung nduut</i> <i>Dootor</i>	<i>Joofa / Leemu</i> <i>Saafi</i> <i>Leemu</i>

Il devient ainsi aisé de comprendre pourquoi certains *kahan ndaamu* comme *Buunung*, *Purangke*, *Fileen*, *Boohoñ* et *Mboynaak* ont été hérités par des éléments venus des autres villages ou hameaux, lesquels éléments ont reçu l'autorisation de gérer les terres de leurs lignées matrilineaires. D'autres éléments ont en revanche conservé les droits d'exploitation (droits de hache) des terres que leurs ancêtres avaient défrichées.

3.5 Une agriculture sur "abattis brûlés", un habitat instable

Comme dans les autres villages du *Saafeen*, l'habitat à *Paaki* se caractérise par une dispersion en ordre très lâche des *kahan* dont l'implantation était guidée par des considérations d'abord économiques. Traditionnellement, ils sont aménagés au milieu des champs exploités (Ancey, 1978 : 9) par les *hed merey* ou les *hed yohon*. Ce souci de proximité peut être considéré comme la manifestation d'une relation fusionnelle du paysan *saafi* à la terre. Il a joué un rôle important dans l'organisation sociale et politique du village composé, à sa création, de 6 *Kahan* (*Nung nduut*, *Fileen*, *Mboynaak*, *Buunung*, *dootor*, *Purangke*) éloignées de 50 à 500 m les uns des autres. Cette dispersion explique "l'anarchie" apparente de l'occupation de l'espace, la disposition des *kahan* ne répondant ni à une hiérarchie sociale véritable, ni à un plan préétabli. Ce "désordre" montre que le *Saafi* était rebelle à une organisation politique très structurée (Pelisier, 1966: 226). Il traduit surtout un souci permanent de liberté, une attitude aux antipodes des institutions administratives et judiciaires "centralisées" du *Bawol*, du *Kajoor* ou du *Sinig*.

"L'anarchie" est cependant moins perceptible à l'échelle des *kahan* structurés en *fah* correspondant aux ménages créés par les éléments masculins (Ancey, 1978). Chaque *kahan* était délimité par une clôture circulaire, avec une ouverture centrale orientée vers le Sud.²³ Au milieu de cette unité résidentielle, étaient construites les cases en chaume ou en paille, noyau central où logeaient le *hed kahan* et ses épouses. C'est autour de ce noyau que "gravitaient" les autres *fah* aménagés selon l'ancienneté de l'implantation des membres de l'unité résidentielle.



²³ Cette disposition découle du souci des populations de protéger leurs habitations face aux intempéries, particulièrement aux alizés continentaux qui envahissent la zone durant une bonne partie de l'année.

Figure 6. Fileen: un des kahan de Paaki

Source: Ismaïla Ciss

Si le *kahan* était la cellule de base de l'organisation de la vie communautaire dans le village, son chef (*hed kahan*) n'était soumis à aucune autorité véritable, sinon à celle du patriarche chargé de réguler les rapports au sein de la lignée dont il était responsable.²⁴ Ce souci d'indépendance a parfois été source de discordances entre membres d'une même famille, généralement entre le *hed kahan* et certains *hed fah*. Les divergences, souvent liées à la gestion du patrimoine foncier, poussaient certains *hed fah* à créer eux-mêmes leurs *kahan* à l'intérieur des terres qu'ils exploitaient selon la règle du "droit de hâche". Nos informateurs citent l'exemple de *Buunung* scindé en deux *kahan*: *Buunung Ciss* et *Buunung Seck*.²⁵ *Nung nduut* a également connu un éclatement qui a donné naissance à *Mboynaak yin* (*petit Mboynaak*) et à *Bohoñ*.²⁶

Ce serait cependant une erreur de penser qu'il n'existait pas de vie communautaire dans le village. Les *kahan* entretenaient des liens de voisinage et de parenté poussés, créant des obligations fortes surtout en matière d'entraide. Les échanges de travail se faisaient entre *kahan* et plus globalement au niveau du village. Ils créèrent un sentiment de solidarité très fort qui contribua à l'équilibre de la communauté lors des cérémonies familiales (funérailles, mariages, initiations). Cette vie communautaire était encore intense au sein des classes d'âge, les camarades d'une même génération étant liés par le "pacte de sang" scellé lors des cérémonies d'initiation dans les bois sacrés. La défense de l'intégrité du village face aux agressions extérieures était une priorité mobilisant tous les membres de la communauté.

Les traditions orales insistent sur le rôle joué par *Paaki* dans la lutte contre les incursions *ceddo* du *Kajoor* et du *Bawol* très impliqués dans les pratiques esclavagistes. C'est cette même attitude que le village a adoptée face à la conquête et à la domination coloniales. Les témoins de cette résistance sont symbolisés par le lieu-dit *Nduufang dakala*, un bosquet situé sur les hauteurs du massif de *Njas*, entre les villages de *Paaki*, *Buuhu* et l'actuelle commune de *Njas*. La célébrité de ce site est liée à sa fonction de grand atelier de fabrication d'armes (flèches, lances, sabres). On y trouve aujourd'hui

²⁴ Il est important de souligner que le patriarche ne résidait pas nécessairement dans le village, parce que l'extension des matriclans ou de leurs segments, c'est-à-dire les lignées matrilineaires, dépassait le cadre restreint du village.

²⁵ Lassy Ciss: Entretien à *Paaki* (19-08-2014).

²⁶ Idy Diouf: Entretien à *Paaki* (21-12-2013).

quelques vestiges de ces produits, notamment le korban (scories) qui servait de matière première pour la fabrication d'armes.



Figure 7. Korban (Scories) recueillis par Alioune Dione sur le site de Dakala et déposés au Laboratoire d'Archéologie de l'IFAN/ CAD

Source: Laboratoire d'Archéologie de l'IFAN/CAD

Jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle, *Pali* évoluait encore dans un contexte de "sous-peuplement". L'agriculture était dominée par la pratique des cultures extensives qui impliquait le déplacement périodique des champs et des habitations, la faible utilisation de la fumure animale compensée par une longue mise en jachère d'une partie des terres exploitées. On comprendrait difficilement l'organisation du système agraire mis en place à l'époque par la communauté paysanne sans la situer dans ce contexte de sous-peuplement.²⁷

Les recensements effectués par l'Administration coloniale donnent en revanche des chiffres sur l'évolution démographique du village, confirmant d'une certaine manière les propos de nos informateurs. La population, estimée à 438 habitants en 1876, a connu une baisse qui se poursuit jusqu'en 1891. À cette date, elle est évaluée à 134 habitants, puis à 157 en 1904. (Becker et Martin, 1983: 96). La faible occupation de

²⁷ Aliou Ciss: Entretien à *Paaki* (15-12-2013). Nos informateurs ne donnent pas de chiffres exacts pour quantifier l'effectif de la population du village, mais ils s'appuient sur des anecdotes assez révélatrices de la faiblesse de son effectif démographique avant la Seconde Guerre mondiale. On affirme: "La population du village ne pouvait pas à elle seule consommer un bœuf à l'occasion des festivités post hivernage. Pour réussir un tel exploit, il fallait inviter les habitants des localités voisines, sinon nous étions obligés d'emporter des quartiers de viande que nous consommions pendant deux à trois jours. La situation a beaucoup changé de nos jours, puisque chaque kahan immole au moins un bœuf à l'occasion des fêtes de Korité et de Tamkharit. C'est dire que la population du village a connu une augmentation très importante depuis la Seconde Guerre mondiale." (Aliou Ciss)

l'espace et la disponibilité des terres en friche avaient conduit les paysans à pratiquer, pendant plusieurs générations, une forme de mise en valeur agricole basée sur ce que les agronomes et les géographes appellent "l'agriculture sur abattis brûlis" (Cochet, 2010). C'est une agriculture sous-pluie, dont les caractéristiques majeures reposent d'abord sur le défrichement (après invocation des esprits des ancêtres) des surfaces nécessaires aux besoins économiques de la communauté paysanne. À *Paaki*, aucun plan préalable n'était établi pour déterminer la forme des champs défrichés. Le *daba* (daba), le *ndang* (coupe-coupe) étaient les instruments utilisés pour l'essartage et l'écobuage, et le *ngila* (iler) pour le sarclage. La taille des surfaces défrichées dépendait en grande partie de l'effectif démographique de la communauté familiale, de la capacité de ses membres valides à aménager les surfaces nécessaires pour assurer son autosuffisance alimentaire. La rudimentarité des techniques d'essartage et d'écobuage explique en partie pourquoi les grands arbres, difficiles à abattre, étaient "épargnés" lors des opérations de défrichement.

Il faut ajouter à cette contrainte technique le fait que les paysans cherchaient toujours à intégrer dans leurs champs certaines espèces utiles, pour augmenter la rentabilité des terres. L'observation du paysage agraire renseigne sur la place de l'arbre dans les systèmes traditionnels d'exploitation agricole, systèmes qu'on peut assimiler à l'agroforesterie et à la sylviculture qui valorisaient les cultures vivrières, l'économie de cueillette et la pharmacopée. Le *njang* (*Borassus aethiopum*), le *su'* (*Cordia senegalensis*) et le *njumb* (*Adansonia digitata*), étaient les arbres les plus protégés.²⁸

²⁸ Idy Diouf: Entretien à *Paaki* (21 -12- 2013). Le récit produit par notre informateur Idy Diouf sur le *su'* est une illustration de la place de ces arbres dans les systèmes agraires du village : "Le *su'* est un arbre très important. Les saafi avaient l'habitude de planter des *su'* devant leurs maisons pour 'servir d'ombre'. C'est nous aujourd'hui qui avons rejeté le *su'*. La maison qui a comme ombrage le *su'* ne peut que se développer; ce sera une grande maison. Le *su'* ne perd jamais complètement son feuillage quelque soit la saison. On se servait toujours des feuilles de *su'* pour enterrer les morts, parce que c'est doux et pas chaud ; mais maintenant c'est avec les feuilles de *niim* qu'on enterre alors que ces feuilles sont amères et chaudes. Les Saafi ne manquaient jamais de *su'* planté dans leurs champs ou près des habitations. Les jeunes feuilles étaient utilisées comme sauce (*tisik*) avec du couscous. C'est un bon médicament pour l'organisme. Les fruits aussi, une fois mûrs, servaient à fabriquer une boisson qu'on appelle 'mboos'. On prenait les fruits qu'on pilait avec un peu d'eau, on filtrait ensuite pour enlever les résidus. On prenait des feuilles de tamarinier qu'on pilait, on les faisait bouillir avec le liquide recueilli à partir des fruits de *su'*. On laissait bouillir jusqu'à évaporation de presque toute l'eau, ensuite on versait le liquide dans des récipients. Seules les vieilles dames savent préparer cette boisson. Quand on était jeunes, on aidait les jeunes filles en allant chercher le bois pour la préparation. Après la cuisson, et une fois refroidie et versée dans un récipient, la boisson a le goût du miel. C'était comme du miel cuit. On en prenait une toute petite quantité; autrement on devenait ivre; car c'est très sucré. Si c'était aujourd'hui le 'tuba' en ferait une confiture. On pourrait consommer la dite confiture avec du pain, puisque c'est très sucré. Si on avait des machines adéquates, on pourrait même fabriquer du sucre à partir des fruits de cet arbre, parce qu'ils sont

Les soins apportés à certaines espèces végétales comme le *irak* (*Vigna unguiculata*), le *ur* (*Lagenaria siceraria*), les rapprochaient plus du jardinage que des cultures céréalières sous-pluie. Parce que ces espèces poussaient en fin d'hivernage, leur développement était pour l'essentiel lié aux brouillards et aux rosées. Pour les protéger de l'action prédatrice des animaux, les paysans les semaient dans les champs collectifs jouxtant les *kahan*, en association avec le *Pennisetum gambicum* ou petit mil hâtif (Thiao, 1991: 95).

Mais la dispersion et l'instabilité des habitations ne sont pas réductibles aux seules contraintes naturelles. L'insécurité née du contexte difficile de la traite des esclaves a également joué un rôle important dans la mobilité de la communauté paysanne de *Paaki*, prompte, à la moindre alerte, à se réfugier sur les hauteurs des plateaux boisées de *Jangin*, *Bopuk*, *Tango-mboos*, *Caaca Mbiicu* et *Kaba*. Le site de *Paaki* se présentait ainsi comme un espace stratégique abritant un nombre restreint de cases en paille séparées par des lanières de taillis broussailleux. Ces habitations sommaires et instables, toujours dissimulées dans les champs de mil et de coton, étaient aussitôt abandonnées, lorsque les circonstances l'exigeaient, au profit des collines et des buttes, solides remparts naturels où étaient aménagées des pistes sinueuses qui traversaient les sous-bois de la vallée.

Notons enfin le rôle non négligeable de l'environnement mystico-religieux qui a façonné la mentalité collective. Ce rôle doit être analysé en rapport avec la fréquence des calamités naturelles qui causèrent des hécatombes au sein de la population de *Paaki*. On ne s'étonnera pas que la peste, le choléra, la fièvre jaune, les invasions de criquets ou les famines fussent attribués aux génies malfaisants tapis dans une nature mystérieuse. Cette croyance a été un autre motif du déplacement des *kahan* aménagés sur leurs supposés chemins ou auprès de leurs demeures. Une telle cohabitation était pleine de risques, parce que les génies étaient très jaloux de leurs "espaces intimes". Notre informateur Lassy Ciss cite l'exemple de *βuunung* dont il dit que:

“C'était un *kahan* anciennement aménagé sur le site de *Njasa* derrière le ravin. La maison fut déplacée à cause de la mauvaise maladie qui avait tué presque toute la population. Celle-là était

plus sucrés que la canne à sucre. Hélas! Toutes ces choses ont disparu. A part quelques anciens, les Saafi d'aujourd'hui ne connaissent pas le *mboos*”.

la seconde épidémie du genre. Buunung était l'une des rares maisons qui avaient échappé à la première épidémie de peste causée par les mauvais esprits." (Lassy Ciss)

Un autre informateur insiste sur le cas de *Fileen* dont il est l'actuel chef:

"Les anciens nous ont raconté que Fileen a été déplacé à plusieurs reprises. Vers le milieu du XIX^e, les cases étaient installées là-bas, près du figuier. Mais les enfants mouraient en masse. Cela créa une panique générale parce qu'on pensait qu'un génie malfaisant hantait le site. C'est Wake Diin, un spécialiste des sciences occultes venu du Joobaas qui suggéra au hedkahan de déplacer les habitations sur un autre site. Après avoir fait ses incantations, il lança plusieurs pierres vers les quatre points cardinaux et dit 'la maison s'étendra jusqu'aux différents points de chute des pierres'. La maison était une première fois déplacée derrière l'actuelle case de santé vers le ravin. Certaines cases étaient derrière le grand baobab, là où se trouve le manguier de Baye Is." (Aliou Ciss)

Idy Diouf donne un autre exemple, celui de *Kose Paani* qui fait partie des habitations aujourd'hui disparues. Ses arrières grands-parents *Deedfee* et *Mbaa Malik* y seraient nés, morts et enterrés, suite à une épidémie de peste qui avait décimé la population.

La vie quotidienne de la communauté paysanne de *Paaki* se résumait aux activités agricoles qui donnaient au paysage agraire une physionomie assez particulière, caractérisée par l'irrégularité du dessin parcellaire. Mais les activités des paysans ne se limitaient pas à la culture de la terre. Comme tous les autres *Saafi* des villages environnants, les habitants de *Paaki* étaient également des spécialistes de l'élevage bovin. Cette activité avait, d'une certaine manière, inspiré l'organisation du terroir, à travers les formes d'aménagement de l'espace (composition du parc arboré, tracé des pistes de parcours, organisation de la jachère, etc.).

3.6 *L'impact de la colonisation: réorganisation de l'espace rural, intensification des cultures et sédentarisation de l'habitat*

L'introduction de l'arachide dans les systèmes de production agricoles provoqua des réaménagements dans l'organisation du terroir. La place de plus en plus importante de cette culture spéculative dans la vie économique des paysans les poussa à délaisser le coton qui n'entraît plus dans les objectifs stratégiques de "mise en valeur" des territoires *seereer* définis par l'Administration coloniale.

On peut considérer que la colonisation a été une étape décisive dans le processus des transformations qui ont affecté le paysage rural de *Paaki*. Elle inaugure l'ère des défrichements incontrôlés des espaces naguère "protégés" et marque des changements dans les conditions de vie des populations. Soucieux de disposer d'une main-d'œuvre abondante et à bon marché, le pouvoir colonial entreprit une politique sociale axée sur l'amélioration des conditions de vie des masses rurales et urbaines. Pour atteindre cet objectif, il se lança dans une vaste campagne de lutte contre les épidémies et les maladies endémiques. La politique sanitaire eut des incidences sur la mortalité qui connut un recul presque partout dans la colonie du Sénégal. Parallèlement à ce recul, le taux de natalité enregistra une hausse. Le Sénégal entraît progressivement dans une phase de croissance démographique accéléré au lendemain de l'indépendance, grâce à la multiplication des infrastructures sanitaires.

À *Paaki*, la croissance démographique est perceptible à travers l'évolution de la taille des *kahan*. L'exemple le plus significatif de cette dynamique est celui de *Fileen* dont l'effectif de la population serait passé de 49 habitants en 1948 à 93 en 1970. Le processus de nucléarisation a entraîné l'augmentation des ménages, eux aussi passés de 06 à 19 *fah*.²⁹

Cette évolution est intéressante à noter, parce qu'elle était une condition à l'intensification des cultures au détriment de la jachère de longue durée traditionnellement pratiquée en milieu *seereer*. Le schéma conçu par Paul Péliissier (1966) qui propose une division de l'espace agricole en deux soles doit être nuancé dans le cas du *JooBaas* et du *Saafeen* car:

Un tel partage nécessitait que chaque paysan ait des champs de part et d'autre du terroir villageois lui permettant de suivre le rythme de l'assolement. Dans un habitat dispersé

²⁹ Ces estimations nous ont été fournies par Aliou Ciss, actuel chef de l'unité résidentielle. Nous nous sommes appuyés sur le dénombrement de la population de *Fileen* en 1948 et en 1970.

où les champs sont attenants aux résidences, le schéma de l'assolement ne pouvait être systématisé à l'échelle du terroir villageois. Les huit à neuf mois de saison sèche étaient suffisants pour fumer les champs nécessitant un amendement. L'hivernage, le bétail était parqué au pied du plateau et broutait en hauteur. Les jachères disséminées dans le terroir n'étaient point réservées aux animaux. La proximité des hauteurs boisées avait doté Kisaan d'un système d'assolement original. Toutes les variétés de mils (*sic*) étaient le plus souvent associées dans les champs réservés aux cultures. Après les rangées de petit mil hâtif, on faisait une rangée de petit mil tardif ou de sorgho. (Thiao, 1991: 62-63)

L'espace agricole était divisé en plusieurs compartiments, dans le cadre d'un assolement qui accordait une place privilégiée à la jachère. L'alternance entre surfaces exploitées et surfaces laissées en friche explique la mobilité des champs auxquels les paysans affectaient périodiquement les cultures du *Pennisetum (toho)* et du coton (*lakit*). Comme les autres paysans *seereer* du *Saafeen* et du *Joobaas*, ceux de *Paaki* attachaient une grande importance à ces productions agricoles dominées par le *ti'ind*, (*Pennisetum glaucum*), base de leur alimentation quotidienne. Plante au cycle court et peu exigeante en ressources hydriques, cette spéculation était la culture de préférence des *Saafi*, parce que plus adaptée aux sols sablonneux (*joor*), qui occupaient l'essentiel des terres cultivables à *Paaki*.

L'assolement s'intensifia vers les années cinquante, lorsque l'arachide s'imposa comme un produit stratégique régissant la vie économique des paysans. Ce système renforça la complémentarité agriculture-élevage, surtout à partir de la première moitié du XX^e siècle, période qui marque le début de l'insertion des paysans dans la dynamique de l'économie coloniale de traite. Le bétail devint un élément fondamental des systèmes de cultures, la fertilité des sols et de la pérennité des champs. Il occupait une place centrale dans l'organisation dans l'assolement passé de deux (assolement biennal), à trois (assolement triennal) avec l'introduction de l'arachide dans les systèmes de cultures. Les champs communautaires (*yohon yakak*) jouxtant les habitations continuaient de recevoir tous les ans la culture du *ti'ind* associée à celle du *irak*. Ils étaient régulièrement fumés par le bétail après les récoltes, dans le cadre de la vaine pâture. Au-delà de ces champs, l'espace agricole était divisé en trois parties (assolement triennal) où les paysans pratiquaient alternativement les cultures de l'arachide, du *maac (Pennisetum polystachum)* et la jachère.

L'introduction du sorgho (*basi*) nécessita de nouveaux défrichements qui eurent de lourdes conséquences sur l'équilibre de l'écosystème. Ceux opérés sur les terres des plateaux (*yobca*) naguère inexploités ont conduit à une déforestation qui s'est accélérée après la Seconde Guerre mondiale, pour connaître une phase cruciale durant les années cinquante, période qui correspond à l'apogée de la culture de l'arachide. Les forêts qui couvraient les lieux-dits *Tangom boos*, *Dalang* et *Jogiil* furent dévastées.³⁰ Seuls survécurent à cette entreprise de destruction les espaces incultes, c'est-à-dire les terres du plateau de *Bopuk* au nord-ouest du village, et quelques lambeaux de bois peuplant les surfaces latéritiques. L'impact colonial a été marqué, sur le plan agricole, par une augmentation considérable des superficies affectées à la culture de l'arachide, à l'origine de la surexploitation des terres et de la dégradation des sols. Ces contraintes poussèrent les paysans à réadapter leurs systèmes d'exploitation agricoles pour répondre aux exigences d'une pression démographique devenue de plus en plus forte. La baisse vertigineuse des rendements agricoles, conséquence de la dégradation continue des sols, devenait une sérieuse inquiétude pour les paysans qui n'arrivaient plus à remplir leurs *ndap* (greniers de mil). Face à l'aggravation de la dégradation de l'environnement, un phénomène presque inconnu à *Paaki* avant l'intrusion de l'arachide, l'État colonial comprit que la préservation de l'équilibre écosystémique était la clef de la survie des sociétés rurales. C'est dans cette perspective qu'elle élaborait des politiques d'aménagement d'espaces protégés ou forêts classées sur les vastes étendues de terres en friche du *Banjuluf*, de l'axe *Njas-Buuhu-Paaki-Kacalik* et de *Pobgin*, dans le massif de *Njas*.³¹

L'administration coloniale procéda également à des opérations de reboisement, et plus rarement, de repeuplement. Les essences les plus protégées étaient le *aay* (*Khaya senegalensis*), le *njang* (*Borassus aethiopum*), le *baan* (*Pterocarpus erinaceus*), le *hak* (*Faidherbia albida*), le *reen* (*Ceiba pentandra*). La protection des domaines classés et des parcours de bétail était assurée par la police forestière composée d'agents recrutés par l'administration coloniale, et appelés gardes des eaux et forêts. Outre les tâches de surveillance des espaces aménagés, ils avaient la mission de dresser tous les ans les procès-verbaux relatifs aux infractions forestières.³² Les feux de brousse, tout comme

³⁰ Ces lieux-dits sont des compartiments du massif de *Njas*. Ils ceinturent, du côté nord-est et sud-est, le village de *Paaki*.

³¹ JOS: Arrêté portant création d'une réserve forestière dans le cercle de Thiès, 17-07-1933.

³² ANOM: 14 MIOM/2049, Service des eaux et forêts, Rapport pour l'année 1957, Fascicules A et B.

les défrichements non autorisés étaient sévèrement punis. L'administration coloniale s'appuyait sur les services "d'agents secrets" choisis par le chef de canton au sein de la communauté *wolof* de Tóglú pour dénoncer les récalcitrants.³³

Les paysans de *Paaki* participèrent, d'une certaine manière, à cette entreprise de destruction de la forêt, surtout les femmes toujours à la recherche de bois de chauffe. Les hommes ne s'investissaient généralement pas dans la coupe massive du bois, sauf quelques spécialistes de la pharmacopée intéressés à l'exploitation de l'écorce, des feuilles et des racines de certaines plantes aux vertus médicinales avérées. Ils ont en revanche joué un rôle déterminant dans l'élimination de la faune pour satisfaire des besoins à la fois alimentaires et commerciaux. À ces facteurs anthropiques, il faut ajouter la péjoration climatique qui a frappé de plein fouet le Sénégal vers les "années soixante-dix".

La destruction des ressources forestières atteignit des proportions jamais égalées à partir des "années quatre-vingt". L'État sénégalais, signataire des conventions des Nations-Unies sur l'environnement, n'a cessé, depuis lors, de travailler dans le sens de la préservation du patrimoine forestier qui a survécu aux actions de prédation, mais aussi de la régénération des essences végétales jugées plus utiles. C'est dans ce cadre qu'il faut placer la naissance du groupement de promotion féminine de *Fileen-Paaki*, une association de femmes engagées dans le reboisement. L'aménagement des espaces boisés a redonné au village l'aspect d'une "niche écologique" rappelant la "belle époque" des parcs et des bois naturels ombragés qui faisaient son charme.

Mais la lutte contre la dégradation de l'environnement ne se limite pas seulement aux actions de reboisement. Le village est confronté au phénomène du ravinement qui a pris, depuis les "années quatre-vingt", l'allure d'un fléau difficilement maîtrisable. La disparition du couvert végétal du massif de *Najas* et de la falaise de Thiès ne cesse d'aggraver la situation, surtout durant la saison des pluies, causant d'incalculables désagréments aux populations. Les stratégies de lutte contre l'érosion hydrique et le ravinement consistent en l'aménagement de murs servant de barrages sous forme de diguettes de 30 à 40 centimètres de hauteur. Pour dévier la trajectoire des filets ruisselants, les paysans ont aligné des troncs d'arbres ou des sacs remplis de sable dressés en bandes perpendiculaires au sens de l'écoulement de l'eau.

³³ ANOM: 14 MIOM /2703, Rapport annuel du chef de la Subdivision de Thiès pour l'année 1945.

L'arboriculture et le maraîchage se révèlent aussi comme une stratégie de lutte contre la dégradation de l'environnement naturel. Outre les systèmes de culture traditionnels consistant en l'entretien de certaines essences végétales comme le *niang*, le *njumb*, semés ou tout simplement trouvés à l'état sauvage dans les champs de cultures, les paysans se sont investis dans le *nguuk* (maraîchage et cultures de plantation). La loi sur le Domaine national donnant aux paysans le droit d'occuper et d'exploiter les terres à leur profit personnel a ouvert une brèche, certains paysans ayant profité de ce nouveau cadre juridique, pour "s'approprier" les terres de leurs lignages maternels.

L'apparition de la propriété privée au détriment de la gestion communautaire des terres, l'abondance des mares et de la nappe phréatique, ont été des facteurs déterminants dans le développement des *nguuk* dont l'essor est aussi lié à un environnement socio-économique marqué par la crise de l'arachide et du mil, et l'intensification des échanges villes-campagnes. Plus rémunératrices, les productions fruitières sont aujourd'hui devenues la principale activité des paysans de *Paaki*. L'association arboriculture-maraîchage est également utilisée comme un moyen de lutte contre la désertification qui s'est intensifiée à partir des "années soixante-dix". Elle a donné au paysage agraire une nouvelle physionomie caractérisée par la généralisation des *dïng* (clôtures). Arboriculture et maraîchage ont pratiquement supplanté les activités agropastorales traditionnelles, incompatibles avec celles nécessitant une occupation permanente de l'espace agricole.

Si au début de l'indépendance, les paysans de *Paaki* avaient manifesté un engouement pour l'arboriculture, leur enthousiasme semble aujourd'hui tempéré par des contraintes à la fois naturelles et financières. Du fait de la sécheresse qui a entraîné la baisse de la nappe phréatique et la disparition des mares, les paysans éprouvent de plus en plus de difficultés à alimenter les plantations en ressources hydriques suffisantes pour rentabiliser leurs vergers et leurs jardins potagers. La réussite de leurs "entreprises" exige par ailleurs des investissements assez importants, malheureusement hors de portée de leurs possibilités financières. Les audacieux qui ont misé sur la production des mandariniers, des orangers, des goyaviers, des papayers, cultures demandant une forte consommation en eau, sont obligés de se rabattre sur le manguier, faute de moyens financiers conséquents. Malgré ces difficultés, les cultures maraîchères et les vergers de manguiers sont des secteurs dynamiques et assez rémunérateurs pour les paysans.

Comme nous l'avons souligné plus haut, le paysage agraire de *Paaki* se caractérise aujourd'hui par la généralisation de la clôture des parcelles de culture, ce qui traduit une nouvelle conception de la tenure foncière. On est passé de la gestion communautaire à l'appropriation privée de la terre qui donne au nouveau paysage qui prend forme, une physionomie qui rappelle les bocages de la façade atlantique de l'Europe. Notons par ailleurs que la plupart des champs communautaires ont été morcelés et répartis entre les *hedfah*. C'est également dans ces espaces communautaires que sont aménagées les infrastructures d'utilité publique (mosquée, case de santé, école élémentaire, cimetières, terrains de jeux, etc.). La construction de ces infrastructures publiques est le résultat du processus de sédentarisation qui commence à se stabiliser au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Cette période marque l'apparition des premières habitations en dur, d'abord avec les cases en banco, ensuite avec les bâtiments inspirés du modèle urbain. Au début des années cinquante, surgissent, à l'intérieur même des *fah*, des constructions appartenant, pour la plupart, aux émigrés (*Saa ndakaaru*),³⁴ ou à quelques grands paysans "entrepreneurs" très impliqués dans la culture et la traite de l'arachide. Le phénomène se généralise vers la fin des années quatre-vingt, provoquant l'abandon presque total des cases en paille ou en banco.

Aujourd'hui, *Paaki* a changé de cadre de vie, même s'il demeure encore handicapé par son enclavement. Émergent un peu partout des bâtiments qui n'ont rien à envier, sur le plan architectural et esthétique, aux logements des quartiers urbains modernes. Le phénomène des lotissements n'a certes pas encore connu la même ampleur que dans les localités voisines de *Njas*, *Buuhu* et *Toglu*, plus proches de la "route nationale I" Dakar-Mbour. Mais il a connu une nouvelle dimension avec l'adduction du village au réseau de la Société nationale des Eaux (SDE) en 2001, son électrification et le démarrage des travaux de l'aéroport Blaise Diagne.

Les nouveaux bâtiments, souvent construits hors des *kahan* traditionnels, sont la manifestation du désir de plus en plus fort des *Saa Ndakaaru* de retourner au bercail. Avoir une maison à Thiès, à Rufisque, à Mbour et surtout à Dakar ne constitue plus forcément un rêve pour les émigrés dont la plupart préfèrent investir dans le village pour contribuer à son progrès économique et social. Cette tendance a créé une sorte de retour

³⁴ Les émigrés sont ainsi appelés parce que Dakar était la principale destination des candidats à l'exode rural. Il convient de souligner que le phénomène de l'exode a commencé à s'intensifier à partir de la Seconde Guerre mondiale et il affectait à la fois les jeunes garçons et les jeunes filles. Il s'agissait de migrations temporaires, puisque les candidats au départ n'étaient autorisés par leurs parents à séjourner en ville que durant la saison sèche. Ils étaient tenus de retourner au village dès la tombée des premières pluies, pour s'occuper des activités agricoles.

aux valeurs traditionnelles, grâce à la renaissance des réseaux de solidarité tissés depuis des siècles au sein ou entre les lignages. Elle a contribué à la résurgence des “tours de famille” regroupant les membres (hommes et femmes) d'un même matriclan et parfois de matriclans associés. Les associations féminines (*mal bitib*) qui sont nées dans les différents *kahan* et celles des jeunes (*mal fiir*), contribuent à perpétuer cet esprit communautaire, à l'occasion des cérémonies familiales ou à l'échelle du village. C'est cette dynamique qui a permis la construction de l'école élémentaire, de la case de santé et de la mosquée du village, des infrastructures financées, pour l'essentiel, sur fonds propres, grâce aux cotisations et aux manifestations culturelles (chants religieux ou *gamu*, danses traditionnelles ou *sembeleng*) et sportives (football, lutte traditionnelle ou *lebeer*) organisées par la communauté villageoise.

4. Conclusion

Cette étude consacrée à *Paaki* retrace la trajectoire d'un village du pays *Saafeen*. Elle nous a permis de saisir de manière plus approfondie les dynamiques de l'occupation de l'espace, des systèmes de cultures et de l'habitat. Nous avons voulu cerner à travers le cas de *Paaki*, la rationalité des sociétés paysannes, une rationalité qui, comme le souligne Dominique Desjeux, n'est pas synonyme d'équilibre qui serait rompu par le progrès et la technique. L'exemple de *Paaki* montre au contraire que la rationalité paysanne est dynamique, conflictuelle et contradictoire (Desjeux, 1983). Elle prend trois formes qui, dans leur analyse diachronique, apparaissent à la fois comme des contraintes et des potentialités, observables à travers l'écosystème, l'agrosystème et l'organisation socioéconomique. Les paysans de *Paaki* ont su transformer les contraintes physiques en opportunités, en mettant à profit leur environnement naturel qu'ils ont su progressivement humaniser grâce à des systèmes agropastoraux assez ingénieux. Les contingences historiques (traite des esclaves, colonisation), et naturelles (sécheresse) ont aussi joué un rôle important dans la mise en œuvre de savoirs innovants pour répondre aux exigences sans cesse croissantes d'un environnement national et international en perpétuelle mutation. Mais cette ouverture ne signifie nullement la phagocytose et la dilution culturelle au profit d'une mondialisation de plus en plus impitoyable. Les paysans ont su adapter les savoirs exogènes liés aux influences technologiques modernes à leurs réalités environnementales, économiques et socioculturelles. Leur interaction avec les savoirs endogènes ancrés dans la culture du

terroir a permis à la communauté villageoise de s'insérer, avec plus ou moins de succès, dans une dynamique de progrès économique et social de leur terroir. C'est cette logique qui explique le retour des émigrés au bercail, comme s'ils répondaient au "cris des anciens".

Références

- Ancey, G. (1978). Niveaux de décision et fonctions objectif en milieu africain. *Groupe de Recherche pour l'Amélioration des méthodes d'Investigation en milieu Africain, Série "Enquêtes et outils statistiques"*, 568(1), 1-33.
- Becker, C. et Martin, V. (1983). Les familles maternelles sereer. *Bulletin de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire, Série B: Sciences Humaines*, 45(3-4), 357-402.
- Boulègue, J. (article inédit non publié). Les toponymes et leurs étymologies. L'exemple du Quercy.
- Cochet, H. (2010). Dynamiques agraires et croissance démographique au Burundi: La matière organique au cœur des rapports sociaux. Dans Bernard A. Wolter, *Agricultures et paysanneries du monde: mondes en mouvement, politiques en transition* (pp. 39-62). Editions Quae.
- Desjeux, D. (1983). Le concept de culture dans les projets de développement. Dans *La culture clef du développement* (pp. 23-31). Paris: UNESCO, PUF.
- Marchad, J. M. (1975). Quelques végétaux épiphyllés d'Afrique intertropicale. *Notes africaines*, 147, 69-77.
- Péllissier, P. (1966). *Les paysans du Sénégal*. Paris: Fabrigère.
- Sébire, R. P. (1891). Relation de voyage en pays ndout. *Bibliothèque de la Mission des Pères du Saint Esprit: Séminaire de Sébikhotane*, T. 26, 564-577.
- Thiao, D. (1991). *Kisaan: Histoire d'un terroir du Joobaas*. Dakar: FLSH, Département Histoire, Mémoire de Maîtrise.

Archives

- ANOM: 14 MIOM/2049, Service des Eaux et Forêts, Rapport pour l'année 1957, Fascicules A et B.
- ANOM: 14 MIOM /2703, Rapport annuel du Chef de la Subdivision de Thiès pour l'année 1945.
- ANS: 22G/19

JOS: Arrêté portant création d'une réserve forestière dans le cercle de Thiès, 17-07-1933.

Annexes

1. Transcription et prononciation des termes en langue saafi

Voyelles

Voyelles brèves : a, e, ë, i, o, u. Exemple: Daga, *Holpa*, *KërMuuse*, *Toglu*.

Voyelles longues : aa, ee, ii, uu. Exemple: *Paaki*, *Yeeba*, *Seereer*, *Nungnduut*, *Siin*.

La voyelle e se prononce é ou è et ne reçoit pas d'accent : exemple : *SeBixutaan*, *Kireen*, *Saafeen*.

Consonnes

ḅ : *Sebixutaan* correspond à Sébikhoutane

B : *Buunung* Bounoung

C : *Kacalik* Kathialik

G : *Geerew* Guérew

J : *Joobaas* Diobas

Ñ: *Ñaay* Niayes

D: *Koteŋ* Koteng

Nj : *Njajaan* Ndiadiane Ndiaye

Y: *Njas* *Njas*

Les ethnonymes sont écrits avec la lettre initiale en majuscule. Les mêmes termes restent invariables au pluriel et sont écrits avec la lettre initiale en minuscule lorsqu'ils désignent la langue et sont un adjectif.

Transcription des toponymes du saafi au français

<i>Kahan</i>	<i>Kahan</i> (Unité résidentielle)
<i>Boohoñ</i>	Bokhogne
<i>ḅuunung</i>	Bounoung
<i>ḁootor</i>	Dotor

<i>Fileen</i>	Fileine
<i>Mboynaak</i>	Mboynak
<i>Nungnduut</i>	Noungndout
<i>Purangke</i>	Pouranqué

Kur	Kour (village)
<i>Buuhu</i>	Boukhou
<i>Birbira</i>	Birbira
<i>Caambooh</i>	Thiambokh
<i>Daga</i>	Daga
<i>Doogaď</i>	Dougar
<i>Ganduun</i>	Gandoul
<i>Holpa</i>	Kholpa
<i>Kacalik</i>	Kathialik
<i>KërMadaro</i>	Keur Madaro
<i>Kër Ibra Ñiane</i>	Keur Ibra Niane
<i>KërMuuse</i>	Keur Moussa
<i>Kesohaad</i>	Kessokhat
<i>Kireen</i>	Kirène
<i>Kisaan</i>	Kissan
<i>Mbomboy</i>	Mbomboye
<i>Mburux Wólsuwaay</i>	Mbouroukh Wolsouway
<i>Nduhra</i>	Ndoukhora
<i>Ngolfañig</i>	Ngolfagnig
<i>Paaki</i>	<i>Paaki</i>
<i>Raandu</i>	Landou
<i>Seendu</i>	Sendou
<i>Suun</i>	Soune
<i>Tóglú</i>	Toglou
<i>Tuuri</i>	Touly
<i>Yaam</i>	<i>Yame</i>
<i>YeeBa</i>	<i>Yéba</i>
<i>Yeen</i>	Yène

Lieux-dits

<i>βopuk</i>	Bopouk
<i>Buraake</i>	Bouraqué
<i>CaacaMbiicu</i>	ThiathiaMbithiou
<i>Dalang</i>	Dalang
<i>hulubkunda</i>	HouloubKunda
<i>Xura</i>	Khoura
<i>Joogil</i>	Dioguil
<i>Kosepaani</i>	Kossépani
<i>Laax dung dung</i>	Lahdoundoung
<i>Laaxkuus</i>	Lahkous
<i>Laaxnar</i>	Lah nar
<i>Ñaaytiir</i>	Niaye tir

<i>Nooda</i>	Noda
<i>Pancoor</i>	Panthior
<i>TanngoMboos</i>	Tango Mbos
<i>Waas Nànga?</i>	WasNanga

2. Enquêtes de terrain

Adama Faye: Entretien à *Paaki* (14-09-2013)

Aliou Ciss: Entretien à *Paaki* (15-12-2013).

Alioune Dione : Entretien à Dakar (10- 07- 2013).

Ibrahima Faye: Entretien à *Paaki* (23-12-2013).

Idy Diouf: Entretien à *Paaki* (21 -12- 2013).

Lassy Ciss: Entretien à *Paaki* (19-08-2014).